



Assemblée générale

Distr. générale
11 mai 2012

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Vingtième session

Point 10 de l'ordre du jour

Assistance technique et renforcement des capacités

Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Michel Forst

Rectificatif

1. Paragraphe 91, première phrase

Remplacer À la fin de l'année 2012 *par* À la fin de l'année 2011

2. Paragraphe 98

Lire la deuxième phrase comme suit :

Cet institut pourrait être jumelé avec le Centre international pour la promotion des droits de l'homme du MERCOSUR installé dans les locaux de l'École supérieure de mécanique navale (Argentine), connue sous le nom d'ESMA.
